

Dans un discours prononcé au commencement de la session, le premier ministre a exprimé la crainte que si nous excluons les Japonais nous pourrions peut-être causer du tort à notre commerce avec l'Orient. Monsieur l'Orateur, j'appartiens à la classe des hommes d'affaires, et mon commerce se fait surtout avec les pays d'Europe, mais je n'ai pas atteint, et j'espère ne jamais atteindre le point où, dans l'intérêt du commerce ou des affaires, quelle que soit leur importance, je mettrais en péril la valeur technique de la population canadienne. Je veux que l'on ferme la porte à toutes les races inférieures, à quelque prix que ce soit.

M. M. C. SENN (Haldimand): Monsieur l'Orateur, la Chambre, j'en suis sûr, a écouté avec intérêt le discours si progressiste que vient de prononcer mon honorable collègue de Vancouver-Nord (M. McRae). Il parle d'immigration avec autorité, car, pendant une longue période, avant la guerre, il s'est occupé activement de la colonisation des terres de l'Ouest, et particulièrement de la vallée de la Saskatchewan. Dans ce service, l'honorable député a lancé peut-être le mouvement le plus fructueux de colonisation de tout l'Ouest canadien. Le ministre de l'Immigration et de la Colonisation (l'hon. M. Forke) ayant, pendant ses deux années d'administration, négligé d'élaborer un programme progressiste, je le prierais d'étudier soigneusement les suggestions de mon collègue, comme étant celles d'un homme qui connaît son sujet et parle en toute compétence.

Au point où en est rendu le débat, il serait difficile de discuter un aspect des propositions budgétaires qui n'ait été étudié sous tous ses angles. Toute contribution à ce débat doit nécessairement comporter des répétitions d'arguments, de faits et de statistiques. Les remarques que je désire faire, conséquemment, seront nécessairement brèves, et je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que dans mon cas, vous n'aurez pas à appliquer la règle des quarante minutes.

Nous devons tous, j'en suis sûr, admirer la façon claire et concise avec laquelle le ministre des Finances (l'hon. M. Robb) présente toujours son exposé budgétaire. Malheureusement, cependant, ses propositions budgétaires et ses méthodes de comptabilité ne sont pas aussi dignes de louange. Si je tentais d'expliquer ces propositions, je dirais que ce sont des changements irréflichs apportés au tarif, sans tenir compte des résultats pour les industries concernées; il ne s'agit d'aucune politique définie de la part du Gouvernement; leur but est de concilier des divergences d'opinion et d'apaiser les mécontentements dans les rangs ministériels.

[M. McRae.]

Les divers budgets présentés par le Gouvernement actuel sont une suite de changements regrettables apportés au tarif des douanes. Le résultat le plus malheureux de ces changements constants, c'est l'absence de confiance qui se manifeste dans le monde des affaires. L'autre jour même, je parlais à un monsieur qui est à la tête d'un vaste établissement textile du Canada. Il me déclara qu'avec une administration sage et quelques changements apportés dans les méthodes d'exploitation, il réussirait peut-être à maintenir son établissement en dépit de la position défavorable dans laquelle l'ont placé les changements apportés au tarif par le dernier budget; mais il y avait doute dans son esprit, car il me répéta à deux ou trois reprises qu'il espérait que ces changements seraient les derniers. S'il est une chose essentielle dans le monde des affaires, et dans l'industrie de ce pays, c'est un sentiment de sécurité, mais cette sécurité ne peut exister si les droits de douane ne sont pas permanents et stables. Aucun homme d'affaires ne peut arrêter ses plans futurs avec espoir de succès, s'il n'a pas la garantie que son industrie ne sera pas affectée et ses plans dérangés par des changements tarifaires, comme le cas s'est présenté sous le régime actuel.

Je désire maintenant souligner un fait que mentionnent le plus souvent les membres de la gauche; le ministre des Finances n'a pas tenu compte des sommes garanties au Chemin de fer nationaux en présentant le bilan de la dette nette du pays. Le ministre des Chemins de fer (l'hon. M. Dunning), si je ne me trompe, a prétendu, dans son discours, l'autre jour, que ces garanties ne doivent pas être incluses dans la dette du pays, puisque le Gouvernement n'a jamais payé les intérêts sur ces dernières. Néanmoins, le rapport préliminaire du Chemin de fer national qui a été déposé l'autre jour indique très clairement que la dette consolidée du réseau s'est accrue, cette année, d'environ 55 millions et que les recettes nettes ont juste suffi à acquitter l'intérêt sur les obligations qui sont entre les mains du public. D'autre part, l'intérêt sur le million et quart que l'Etat a avancé au réseau dans le passé continue d'être ajouté aux obligations du chemin de fer. Tant que le réseau ne rapportera pas, il sera très difficile pour le ministre des Finances ou pour n'importe quel membre du Gouvernement de faire croire au public que ces garanties ne doivent pas être incluses dans la dette nationale. Les gens savent bien que si elles y étaient incluses, la dette serait beaucoup plus élevée que ne l'a indiqué le ministre des Finances et bien supérieure à ce qu'elle était lors de l'avènement du ministère actuel.